

HISTOIRE D'UNE CENSURE VATICANE ET MÉDIATIQUE À RÉPÉTITION

Annie Lacroix-Riz, professeur émérite d'histoire contemporaine, université Paris 7

LE VICAIRE DE ROLF HOCHHUTH ET SES INTERMINABLES SUITES

La représentation pièce « Le Vicaire » de Rolf Hochhuth, en février 1963 à Berlin (puis ailleurs), accablante sur le silence de Pie XII sur l'extermination des juifs par l'Allemagne hitlérienne en dépit de son excellente information, a été immédiatement suivie de travaux d'effet très aggravant (particulièrement ceux de Saül Friedländer, de Gunther Lewy et du catholique Carlo Falconi : Saul Friedlander, *Pie XII et le III^e Reich*, Paris, Ed. du Seuil, 1964, Jacques Nobécourt, *"Le Vicaire" et l'histoire*, Paris, Le Seuil, 1964, Gunther Lewy, *The Catholic Church and Nazi Germany*, London, Weidenfeld et Nicolson, 1964, traduit en français l'année suivante, Carlo Falconi, *Le silence de Pie XII 1939-1945, essai fondé sur des documents d'archives recueillis par l'auteur en Pologne et en Yougoslavie*, Monaco, Ed. du Rocher, 1965; le catholique Gordon Zahn, *German Catholics and Hitler's wars*, New York, Sheed and Ward, 1962, non traduit, avait anticipé le courant). Cette conjoncture et ses suites ont soumis la Curie romaine à une pression médiatique et scientifique considérable.

Elle y a répondu de plusieurs façons :

1° en assignant aussitôt son propre personnel, particulièrement l'ordre des jésuites, à une œuvre d'apparence scientifique mais à objectif strictement justificatif, la publication, très tronquée, des *Actes et Documents du Saint-Siège (ADSS)*. Dans mon ouvrage *Le Vatican, l'Europe et le Reich de la Première Guerre mondiale à la Guerre froide (1914-1955)*, Paris, Armand Colin, d'abord paru en 1996 (coll. « Références » Histoire, 540 p.), puis complété et révisé en 2010 sur la base de la consultation de nouveaux fonds d'archives et d'une bibliographie scientifique considérablement accrue depuis la fin des années 1990, (édition semi-poche, 720 p.), p. 674, j'ai porté sur cette entreprise politique l'avis suivant, que je maintiens entièrement :

« Publication effectuée après les polémiques sur Pie XII ravivées en 1963-1964 (représentation du *Vicaire (Der Stellvertreter)* à Berlin, février 1963, et *op. cit.* 1964, *infra*) [travaux figurant dans la note infra-paginale ci-dessus]. Partielle, riche en pièces de pure « couverture » officielle, sélectionnée par un personnel jésuite, fermée aux chercheurs, cette correspondance, source essentielle ou unique de divers ouvrages, ne peut être opposée aux courriers non destinés à la publication, source majeure de cet ouvrage. »

2° en chapeautant et promouvant une série d'ouvrages de hauts membres du personnel de la Curie ou d'historiens académiques (ou non) cléricaux, sachant qu'en France, la spécialité de « l'histoire [dite] religieuse » constitue une chasse gardée du catholicisme institutionnel. Tous les ouvrages « critiques » importants parus depuis 1963 ont donné lieu à une salve de répliques : le jésuite Pierre Blet -- spécialiste du renseignement que le Vatican avait chargé en 1948 du « microfilmage des archives [romaines] les plus sensibles » à mettre « en lieu sûr » aux États-Unis sous couvert de « parer à une invasion soviétique! (*sic*) » (autrement dit, soustraire définitivement au public des archives accablantes pour ses chefs), seul survivant du quatuor des rédacteurs jésuites des *ADSS* au tournant des années 1990, y a été mobilisé à la fois comme historien-hagiographe et comme polémiste.

Son ouvrage hagiographique, *Pie XII et la Seconde Guerre mondiale d'après les archives du Vatican*, Perrin, Paris, 1997, condensé avantageux des *ADSS*, a suivi de peu la publication de la première édition du *Vatican, l'Europe et le Reich*. Nul doute n'est permis

concernant son rôle de polémiste contre l'ouvrage, sévère contre le seul Pie XII (et innocentant le reste du Vatican, notamment Pie XI), du jésuite John Cornwell, *Le pape et Hitler* : voir sa recension dans mon article « Le pape et Hitler », *La pensée*, n° 322, avril-juin 2000, p. 137-152, <http://www.historiographie.info/paphitpens.pdf> . On trouvera dans cet article et divers travaux (cités en annexe, dont l'article n° 17) des indications précises sur l'assaut permanent mené contre la science historique.

3° en évinçant et en faisant éliminer de toute tribune ou session ou colloque ou débat les auteurs non agréés. Je ne puis exposer dans le détail ici en ce qui me concerne, la traque ayant désormais dépassé la double décennie, mais on en trouve large écho dans certains de mes travaux.

C'est dans ce contexte, et dans le contexte plus général de la censure médiatique impitoyable qui s'exerce depuis des décennies, qu'il faut interpréter l'interdit auquel vient de me soumettre la RTBF, veto succédant à une censure de 2016. Les échanges électroniques ci-dessous sont transcrits dans leur texte original, sans correction d'éventuelles fautes de frappe.

UNE CENSURE SUR LE « DÉBAT » RTBF, NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2017, CONFIRMANT ET AGGRAVANT UNE CENSURE SUR LE DOCUMENTAIRE PRÉTANT À DÉBAT, JUIN-OCTOBRE 2016...

Le 22 novembre 2017, je suis aimablement invitée par Carine Despontin, chargée de recherches et assistante d'Élodie de Séllys, animatrice vedette « d'une émission entièrement consacrée à l'histoire "Retour aux sources" » sur la RTBF (bien connue des téléspectateurs de Belgique : https://www.rtf.be/tv/emission/detail_retour-aux-sources/actualites?emissionId=6095)

1^{er} document électronique

-----Message d'origine-----

Envoyé : mercredi 22 novembre 2017 15:19 À : annie lacroix riz

texte: Bonjour,

Dans le cadre d'une émission télévisée, je cherche à vous joindre afin de vous proposer d'y participer.,

Il s'agit d'une émission entièrement consacrée à l'histoire « Retour aux sources », présentée par Elodie de Séllys.

Le principe est le suivant ; nous diffusons un documentaire et ensuite il y a un plateau avec deux invités.

Dans ce cas précis, il s'agit du documentaire «1939-1945, la face cachée du Vatican».

En ce qui concerne les informations pratiques, l'enregistrement aura lieu le mercredi 6 décembre au matin à la RTBF REYERS à Bruxelles.

Après un léger maquillage se déroulera l'interview qui durera à peu près 25 minutes.

Nous pouvons bien entendu prendre en charge les frais de Thalys.

N'hésitez pas à me joindre pour toute information complémentaire.

Je pourrai dès lors vous envoyer un lien qui vous permettra de visionner le documentaire dans un mail suivant.

Dans l'attente de vos nouvelles, je vous souhaite une excellente journée.

Carine Despontin
Chargée de recherches

Rédigeant chez moi, je réponds aussitôt par courriel

2^e document électronique

-----Message d'origine-----

De : Annie Lacroix-Riz
Envoyé : mercredi 22 novembre 2017 15:44
À : Carine Despontin
Objet : RTBF REYERS à Bruxelles

Bonjour Madame,
Merci de me contacter: [suivent mes deux n° de téléphone]

Bien cordialement,
Annie Lacroix-Riz

Mme Despontin m'appelle aussitôt et m'annonce l'envoi imminent du documentaire sur lequel doit avoir lieu le débat.

J'avise immédiatement mon éditeur, Dunod-Armand Colin, en ces termes :

3^e document électronique

-----Message d'origine-----

De : Annie Lacroix-Riz
Envoyé : mercredi 22 novembre 2017 15:58
À : mes éditeurs de Dunod-Armand Colin
Objet : TR: RTBF REYERS à Bruxelles

Chère Corinne, cher François-Xavier,
Invitation confirmée par téléphone pour le 6 décembre. La Chargée de recherches m'adressera le lien du documentaire dans les meilleurs délais.
Je vous tiendrai au courant des informations à venir. J'ai cru comprendre que la RTBF va demander envoi de l'ouvrage.

Amitiés,
Annie

Mme Despontin ne me communique le documentaire annoncé imminent le 22 novembre que le samedi 25 novembre, mais, on va le voir, en commettant une curieuse erreur

4^e document électronique, échanges Lacroix-Riz-Despontin

De : Annie Lacroix-Riz
Envoyé : samedi 25 novembre 2017 20:07
À : Carine Despontin
Objet : RE: cdp@rtbf.be vous a envoyé des fichiers avec WeTransfer

Merci beaucoup, Madame,
Je vais regarder ce documentaire dans les meilleurs délais.
Bien cordialement,
Annie Lacroix-Riz

De : WeTransfer [<mailto:noreply@wetransfer.com>]

Envoyé : samedi 25 novembre 2017 18:29

À : annie lacroix riz

Objet : Carine Despontin vous a envoyé des fichiers avec WeTransfer
Chère Madame Lacroix-Riz,

Voici d'ores et déjà une copie du documentaire (voir pièce jointe), copie confidentielle bien entendu.

Je vous recontacte dans le courant de la semaine prochaine.

Bien à vous,
Carine Despontin

Il s'agit du fichier Après Hitler.mov

C'est-à-dire d'un film apocalyptique sur la Guerre froide imputable aux vilains Soviets, sur les conseils de l'historien Olivier Wieviorka, en aucun cas confidentiel puisque déjà diffusé, notamment sur France 2. Vérifiant aussitôt l'envoi, j'adresse à Mme Despontin le courriel suivant :

5^e document électronique,

De : Annie Lacroix-Riz

Envoyé : samedi 25 novembre 2017 22:50

À : Carine Despontin

Objet : erreur d'envoi

Chère Madame,

Il y a erreur d'envoi : le documentaire envoyé, d'O. Wieviorka, a été diffusé en 2016. Merci de m'adresser, comme prévu, «1939-1945, la face cachée du Vatican».

S'il s'agit de ce documentaire de Juliette Desbois :
<https://www.youtube.com/watch?v=wMZHtvtxK50>, inutile de me l'envoyer, je peux le suivre sur ce lien.

Bien cordialement,
Annie Lacroix-Riz

Je visionne aussitôt ledit documentaire, pas plus confidentiel que le précédent puisque naguère diffusé sur la chaîne TMC, ce que j'ignorais, bien que je n'eusse pas dû l'ignorer. Je découvre alors qu'il a été réalisé par Juliette Desbois. Il est strictement unilatéral, ne faisant appel qu'à des historiens officiels ou officieux de l'Église catholique (comme les

choses apparaîtront précisément à la lecture de mes courriels à Mme Despontin à dater du 2 décembre).

Or, cette réalisatrice m'a fortement sollicitée de juin à août 2016, dans des conditions clairement exposées par l'échange qui suit, entamé par la journaliste à partir du contact organisé sur mon site historiographie :

6^e document électronique, échanges avec Juliette Desbois, 8 juin-4 août et 26-27 octobre 2016

-----Message d'origine-----

De : Juliette Desbois

Envoyé : mercredi 8 juin 2016 15:30

À : annie lacroix riz

Objet :

texte: Chère Madame,

Je suis réalisatrice et je prépare un documentaire de 52 minutes sur l'attitude du Vatican face au régime nazi entre les années 30 et les années 50. Il sera diffusé sur la chaîne RMC Découverte.

Je m'intéresse, entre autre, au Concordat de 33, à l'attitude de Pacelli-Pie XII, à la position de l'Eglise allemande avant la guerre, aux réactions du Vatican face au sort des Juifs, au personnage de Mayol de Lupé au sein de la LVF et enfin, à l'aide de certains hommes d'Eglise dans la fuite de Nazis.

Nous travaillons bien sûr à partir d'archives mais également d'interviews de spécialistes pour nous éclairer sur des points précis ou contextualiser le propos.

Je suis en train de contacter plusieurs historiens français, allemands, italiens et américains pour leur faire part de ce travail en cours.

Il ne s'agit pour le moment que d'un premier contact car le tournage est prévu principalement en août. Mais je souhaitais vous demander si vous seriez d'accord, sur le principe, pour une Interview filmée. Nous aurons le temps de définir ensemble les questions sur lesquelles vous seriez d'accord de répondre.

D'avance merci pour votre retour dès que vous le pouvez pour que je puisse m'organiser,

Bien cordialement,

Juliette Desbois

Link Production - SoPix

[Tél. et adresse électronique...]

De : Annie Lacroix-Riz <annie.lacroix.riz@gmail.com>
À : Juliette Desbois
Envoyé le : Mercredi 8 juin 2016 17h41
Objet : Le Vatican face au régime nazi

Chère Madame,
Évidemment, votre proposition d'interview m'intéresse d'autant plus que j'aborde toutes ces questions notamment dans l'ouvrage *Le Vatican, l'Europe et le Reich* (Armand Colin, 2^e édition, 2010) – et d'ailleurs aussi dans mon ouvrage tout récemment paru, chez Armand Colin aussi, *Les élites françaises, 1940-1944. De la collaboration avec l'Allemagne à l'alliance américaine*, où il est beaucoup question de l'Église romaine, et de ses rapports avec l'Allemagne (couverture ci-jointe et lien de présentation chez Armand Colin : <https://youtu.be/pFedkdGtrGw>).

Je suis téléphoniquement à votre disposition ce soir et le soir en général (dans la journée, je suis actuellement aux Archives nationales).

Bien cordialement,
Annie Lacroix-Riz
Tél. XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Le 13 juin 2016 11:32, "Desbois Juliette" a écrit :
Chère Madame,

Merci beaucoup pour votre mail,
Je vous appelle un soir de cette semaine ou en début de semaine prochaine, à moins que nous puissions nous rencontrer, même rapidement aux AN car je dois y aller ces jours-ci.
Y êtes-vous tous les jours cette semaine ?

Bien cordialement,
Juliette Desbois

De : Annie Lacroix-Riz
À : Juliette Desbois
Envoyé le : Lundi 13 juin 2016 11h57
Objet : Re: Le Vatican face au régime nazi

Oui, toute la Contemporaine s'y trouve

Le 15 juin 2016 14:20, "Desbois Juliette" a écrit :
Chère Madame,

Le dossier judiciaire que je dois consulter est dispo demain aux AN. Donc je vais venir demain jeudi.

Si cela vous convient, nous pouvons nous retrouver une petite heure à la cafétéria ou dans le hall.

A quelle heure souhaitez-vous que nous puissions nous rencontrer ?

Juliette Desbois

Envoyé de mon iPhone

Le 15 juin 2016 à 14:46, Annie Lacroix-Riz a écrit :
Quand vous voudrez demain. J'y serai jusqu'à 16 h.

ALR

De : Juliette Desbois
Envoyé : mercredi 15 juin 2016 21:06
À : Annie Lacroix-Riz
Objet : Re: Le Vatican face au régime nazi

Ok, alors je vous retrouve la bas dans la matinée, je saurai vous reconnaître où vous laisse un SMS.

À demain et merci d'avance pour votre temps,
Juliette desbois

De : Annie Lacroix-Riz **À :** 'Juliette Desbois'
Envoyé le : Mercredi 15 juin 2016 21h07
Objet : RE: Le Vatican face au régime nazi

Très bien. J'attends votre message.
Bonne soirée.
Annie Lacroix-Riz

J'ai en effet vu Mme Desbois le 16 juin 2016 aux Archives nationales de Pierrefitte, et lui ai accordé tout le temps qu'elle souhaitait après qu'elle est venue me chercher dans la salle de consultations.

*Comme elle ne connaissait pas deux très importants ouvrages sur le sauvetage-recyclage des criminels de guerre par les États-Unis et le Vatican dont je lui parlais, de Christopher Simpson, *Blowback. America's recruitment of Nazis and its effects on the Cold War*, New York, Weidenfeld & Nicolson, 1988, et (essentiel sur la filière argentine organisée par Pie XII dès 1942) d'Uki Goñi, *The real Odessa: how Perón brought the Nazi war criminals to Argentina*, London, Granta, 2003, je lui ai proposé de demander à l'éditeur Delga, qui en avait la traduction sous presse, de les lui communiquer par la voie électronique.*

Ce qu'il a fait. Mme Desbois a omis d'en accuser réception. D'où ma demande du 8 juillet 2016, qui n'a donné lieu à aucune réponse, ni en juillet ni en août (cf. infra).

De : Desbois Juliette
Envoyé : vendredi 8 juillet 2016 16:07
À : Annie Lacroix-Riz
Objet : Re: Le Vatican face au régime nazi

Chère Madame,

Je reviens vers vous concernant l'ITW pour le documentaire que je prépare sur les relations entre le St Siège et le régime nazi Années 30 - Années 50.

Quand vous pourrez, merci de me donner les dates en août où vous seriez disponible. Je peux ainsi organiser les tournages à l'avance pour pouvoir jongler entre les obligations de chaque intervenant.

L'idée serait donc, comme nous en avons parlé, que la production vous envoie un billet de train pour pouvoir monter à Paris réaliser cette ITW. Dites-moi si cela vous convient toujours.

Je vous enverrai une liste de mes questions avant l'ITW pour que nous puissions gagner du temps bien sûr.

D'avance merci et à très bientôt,

Juliette Desbois

De : Annie Lacroix-Riz
À : 'Desbois Juliette'
Envoyé le : Vendredi 8 juillet 2016 17h32
Objet : RE: Le Vatican face au régime nazi

Chère Madame,
Je puis me rendre disponible entre les 8 et 20 août.
Je pense que vous avez apprécié les ouvrages de Uki Goñi et de Simpson.

Bien cordialement,
Annie Lacroix-Riz

De : Desbois Juliette
Envoyé : mardi 2 août 2016 20:34
À : Annie Lacroix-Riz
Objet : Re: Le Vatican face au régime nazi

Chère Madame,

Je reprends maintenant le documentaire après quelques jours de vacances et reviens vers vous pour caler une date d'ITW à Paris si vous le voulez bien.

Voici les dates que je peux vous proposer entre le 8 et le 20 août :

- Du 9 au 11 août inclus

- du 15 au 19 inclus.

Auriez-vous la gentillesse de me donner 2 ou 3 dates qui vous conviennent le mieux ? En effet, je dois, pour des questions de budget, caler le même jour une 2ème ITW et donc trouver une date qui convient à vous et au 2è intervenant.

Je pense que le mieux est de se rencontrer dans l'après-midi. Il faut compter environ 1h30-2h d'ITW et 30mn pour nous en amont pour préparer le matériel et la lumière.

Dès le calage de cette ITW, nous vous ferons parvenir le billet de train pour Paris A/R. Je reviens alors vers vous pour les horaires.

Nous faisons habituellement les ITW chez les intervenants. Cela est-il possible pour vous ? Si non, alors je trouverai bien sûr un lieu adéquate.

Dès que possible, je vous envoie une liste de mes principales questions.

D'avance un grand merci pour votre aide et à très bientôt, d'ici là, très belles vacances !

Bien cordialement,

Juliette Desbois

Tel. [...]

Envoyé de mon iPhone

Le 2 août 2016 à 22:47, Annie Lacroix-Riz a écrit :

Chère Madame,

Je suis à Paris cette semaine. Si vous avez un créneau, nous pouvons faire affaire...

Bien cordialement,

Annie Lacroix-Riz [téléphone].

De : Juliette Desbois

Envoyé : mardi 2 août 2016 23:18

À : Annie Lacroix-Riz

Objet : Re: Le Vatican face au régime nazi

Ça serait formidable effectivement.

J'ai un créneau et un cameraman jeudi matin entre 10h et 13h. Cela vous convient-il ?

Si oui, voulez-vous qu'on la fasse chez vous ?

Envoyé de mon iPhone

Le 2 août 2016 à 23:56, Annie Lacroix-Riz a écrit :

Pas de problème. Mon adresse XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX.
Vous m'envoyez le questionnaire demain?

De : Juliette Desbois

Envoyé : mercredi 3 août 2016 05:32

À : Annie Lacroix-Riz

Objet : Re: Le Vatican face au régime nazi

Bonjour,

Je viens d'avoir votre mail et suis partie en tournage en Province. Je rentre ce soir seulement vers minuit.

Je tente de vous envoyer une liste dans la journée ou au pire en rentrant ce soir. Nous prendrons le temps d'en parler d'abord hors caméra pendant que le cadreur s'installe.

En espérant que ça ne fasse pas trop juste pour vous.

Je vous confirme déjà vers midi le RDV de demain dès que la production me donne son feu Vert.

Un grand merci et à tout à l'heure par mail,
bonne journée,
jD

La phrase surlignée ci-dessus l'est par moi

Envoyé de mon iPhone

Le 3 août 2016 à 07:01, Annie Lacroix-Riz a écrit :

Si vous pouvez passer un petit coup de fil dans la journée sur les thèmes, ce sera bien.

Bon travail,

Annie

De : Juliette Desbois

Envoyé : mercredi 3 août 2016 13:05

À : Annie Lacroix-Riz

Objet : Re: Le Vatican face au régime nazi

Je vous confirme déjà que nous serons chez vous demain vers 10h.
Avez-vous vous chez vous une pièce type bureau / bibliothèque au calme ?
Et je vous appelle un peu plus tard dans la journée pour faire un point sur les questions bien-sûr.

Merci,
Juliette

De : Annie Lacroix-Riz
Envoyé : mercredi 3 août 2016 13:41
À : 'Juliette Desbois'
Objet : RE: Le Vatican face au régime nazi

Oui, j'ai un bureau, normalement bien calme.
Annie

Envoyé de mon iPhone

Le 3 août 2016 à 17:57, Annie Lacroix-Riz a écrit :

Il faudra venir XXXXXX suivent des précisions sur l'accès au domicile d'Annie Lacroix-Riz XXXXXXXXXXXX S'il y a une difficulté, m'appeler à votre arrivée.

Merci,
Annie

De : Juliette Desbois
Envoyé : jeudi 4 août 2016 00:02
À : Annie Lacroix-Riz
Objet : Re: Le Vatican face au régime nazi

Chère madame,

Gros contre temps pour le tournage de demain. Ma fille a fait 1 chute importante et je dois la retrouver en Province dès demain matin et annuler notre rencontre.

Toutes mes excuses pour ce changement de dernière minute.
Je reviens vers vous dès que possible,
Juliette desbois

De : Annie Lacroix-Riz
Envoyé : jeudi 4 août 2016 09:53
À : 'Juliette Desbois'
Objet : RE: Le Vatican face au régime nazi

Chère Madame,

Bon courage dans ce coup dur.
À bientôt de vos nouvelles,
Annie Lacroix-Riz

Plus rien ne se passe jusqu'à mon initiative du 26 octobre 2016

De : Annie Lacroix-Riz **À :**
Envoyé le : Mercredi 26 octobre 2016 19h03
Objet : RE: Le Vatican face au régime nazi

Résumons-nous, chère Madame.

Après m'avoir plusieurs fois sollicitée, toujours avec succès (y compris pour l'envoi, immédiatement acquis, grâce à la diligence de l'éditeur Delga, de textes sous presse), puis renoncé à venir me voir en raison de l'accident survenu à votre fille il y a près de trois mois, vous ne m'avez pas même honorée d'un courriel explicatif. Ce n'est pas courtois, pour user de litote.

Je souhaiterais naturellement que vous me précisiez pourquoi votre projet, en tout cas en ce qui me concerne, a subi cet arrêt brutal.

Bien cordialement,
Annie Lacroix-Riz

De : Desbois Juliette
Envoyé : jeudi 27 octobre 2016 14:00
À : ALR **Objet :** Re: Le Vatican face au régime nazi

Chère Madame,

Je ne peux effectivement que m'excuser platement de mon silence vis à vis de vous, dont je viens de prendre conscience, après avoir reçu votre mail hier.

Je me suis jetée à corps perdu dans le montage du doc et nous avons réalisé - la chaîne, la production et moi-même, que le nombre de rushs d'interviews déjà réalisées étant déjà trop long, nous ne pouvions pas faire les nouvelles interviews que j'avais prévues en septembre. Je n'ai pas eu la présence d'esprit de vous en informer et j'en suis sincèrement désolée. Je comprends bien sûr votre étonnement et colère après l'aide que vous m'avez apportée.

J'espère que vous ne m'en tiendrez pas rigueur,
Encore une fois toutes mes excuses,

Bien cordialement,

Juliette Desbois

De : Annie Lacroix-Riz
Envoyé : jeudi 27 octobre 2016 23:19

À : 'Desbois Juliette' juliettepaprika@yahoo.fr
Cc : 'Monville Aymeric'; 'Editions Delga' editionsdelga@yahoo.fr
Objet : Éviction du Vatican face au régime nazi

Chère Madame,

Nul ne peut vous tenir rigueur d'avoir subi un interdit de votre employeur, c'est arrivé très souvent, voire presque toujours, à des journalistes qui me sollicitaient et qui ont dû renoncer à ma participation. En l'occurrence, la vision « différente » ou « critique » de l'histoire du Vatican est trop rare pour que son éviction soit accidentelle.

En revanche, vos confrères ont en général le courage de m'expliquer pourquoi un intérêt marqué a brusquement fait place au rejet ou au mutisme. Outre que ce courage est absolument sans péril, sur le plan professionnel (ce qui n'est pas le cas de la résistance à l'employeur), il n'insulte pas l'intelligence de l'interlocutrice. La référence à votre absence de « présence d'esprit » (succédant à la carence pour accident d'enfant, que je m'obstine à croire véridique, est également injurieuse pour votre entendement. Bref, vous avez usé d'un procédé humiliant pour nous deux. Je me vois donc contrainte, vous n'en serez pas surprise, de vous tenir rigueur d'un tel comportement.

Mon éditeur, qui vous a adressé gracieusement deux ouvrages non encore publiés, sera évidemment aussi choqué que moi, et je le mets en copie du présent courriel.

Bien cordialement,
Annie Lacroix-Riz

Je ne signale pas ma découverte relative au documentaire à Mme Despontin, qui ne me contacte à propos de l'erreur, et cette fois, sur une question de ma part, attitude que j'estime curieuse, surtout après une telle erreur d'expédition

7^e document électronique, échange Lacroix-Riz-Despontin, 27 novembre 2017

De : ALR
Envoyé : lundi 27 novembre 2017 10:01
À : Carine DESPONTIN
Objet : TR: erreur d'envoi

Chère Madame,
Je n'ai pas reçu réponse au message envoyé le 25 novembre, et souhaite m'assurer que vous l'avez bien reçu.

Bien cordialement,
Annie Lacroix-Riz

De : Carine DESPONTIN
Envoyé : lundi 27 novembre 2017 11:25

À : annie.lacroix.riz

Objet : RE: erreur d'envoi

Bonjour,

Il s'agit bien du documentaire de Juliette Desbois en effet.
Je suis désolée pour cette erreur.
Je reprends contact avec vous dès demain pour les modalités.
Très bonne journée.
Carine Despontin
[tél.]

Mme Despontin ne reprend contact ni le mardi 28 novembre ni le mercredi 29 novembre, mutisme qui contraste avec sa précipitation le 22 novembre, mais je reçois, sans commentaire de sa part, le jeudi 30 les billets Thalys de mon voyage du 6 décembre expédiés par le service spécialisé

8^e document électronique, échange Lacroix-Riz-Martin (Section Voyages de la RTBF), 30 novembre 2017

De : Lisiane MARTIN

Envoyé : jeudi 30 novembre 2017 11:56

À : annie.lacroix.riz

Cc : Sylvie DECLEVE <; Carine DESPONTIN

Objet : BILLETS THALYS POUR VOTRE SEJOUR A BRUXELLES LE 06/12 PROCHAIN

Importance : Haute

Chère Madame,

Je vous remercie de bien vouloir trouver, en attaché, les billets à imprimer pour votre prochain déplacement.

Je vous en souhaite bonne réception ainsi qu'une excellente journée.

Cordialement,

Lisiane MARTIN
Section Voyages de la Radio-Télévision Belge.
[adresses]

De : Annie Lacroix-Riz]

Envoyé : jeudi 30 novembre 2017 16:02

À : 'Lisiane MARTIN'

Cc : 'Sylvie DECLEVE'; 'Carine DESPONTIN'

Objet : RE: BILLETS THALYS POUR VOTRE SEJOUR A BRUXELLES LE 06/12 PROCHAIN !

Chère Madame,

Je vous remercie de cet envoi. Je présume qu'une personne viendra me chercher à 9 h 17 à Bruxelles-Midi.

Bien cordialement,
Annie Lacroix-Riz

Le 1^{er} décembre 2017, je reçois en fin de matinée puis dans l'après-midi deux appels de Mme Despontin.

Le matin, elle m'annonce qu'une personne viendra me chercher à la gare le 6, et une longue discussion suit : je lui fais part de l'historique me concernant du documentaire de Juliette Desbois ; elle me déclare ne trouver aucun interlocuteur représentant l'Église catholique malgré ses tentatives multiples, le plateau étant menacé par ces défections. L'après-midi m'est définitivement annoncée l'annulation du plateau et de ma venue à Bruxelles. La teneur est exposée dans les courriels échangés entre les 2 et 3 décembre

9^e document électronique, échanges Lacroix-Riz-Despontin, samedi 2-dimanche 3 décembre 2017

De : Annie Lacroix-Riz **Envoyé :** samedi 2 décembre 2017 14:05

À : 'Carine DESPONTIN'

Cc : 'Sylvie DECLEVE'; mes éditeurs 'ERGASSE CORINNE'; 'ROBERT FRANCOIS XAVIER' EDENGENIERES

Objet : ANNULATION DES BILLETS THALYS POUR MON SEJOUR A BRUXELLES LE 06/12 PROCHAIN ! POUR CAUSE DE CENSURE

Chère Madame,

Je vous remercie de me confirmer par écrit l'annulation de l'invitation à la RTBF que vous m'aviez aimablement adressée, par écrit également, le mercredi 22 novembre 2017, en vue d'un débat prévu dans le cadre de l'émission d'Élodie de Sélys après la projection du documentaire « 1939-1945, la face cachée du Vatican » : <https://www.youtube.com/watch?v=wMZHztvxK50>, documentaire constitué pour l'essentiel d'interviews d'historiens liés à l'Église catholique (1). Or, sa réalisatrice, Juliette Desbois, m'avait contactée par écrit en juin 2016 en vue d'« une interview filmée », précédée d'un long entretien aux Archives nationales (je lui ai d'ailleurs fourni par la voie électronique de la documentation scientifique, deux traductions d'ouvrages sous presse, chez un de mes éditeurs, sur le sauvetage-recyclage américain des criminels de guerre en général, et sur la filière vaticano-argentine d'exfiltration mise en place par Pie XII depuis 1942). Elle m'avait fixé rendez-vous à mon domicile le 4 août 2016 pour l'interview, engagement qu'elle a annulé le jour même en m'annonçant son report à septembre, puis elle a mis fin sans nouvel avis à notre abondante correspondance sur le sujet.

L'annulation du « plateau » de télévision programmé par Mme de Sélys pour le mercredi 6 décembre au matin m'a été notifiée par vous-même le vendredi 1^{er} décembre, au lendemain même de l'envoi des billets Paris-Bruxelles et retour, du fait, m'avez-vous précisé, du désistement de tous les représentants, officiels ou non de l'Église catholique, sollicités : ce refus se serait exprimé sans envoi de réponse écrite à vos courriels d'invitation à débattre sur la

présentation de la politique du Vatican pendant la Deuxième Guerre mondiale et jusqu'aux années 1950, politique que j'ai décrite dans divers travaux, et notamment dans *Le Vatican, l'Europe et le Reich de la Première Guerre mondiale à la Guerre froide (1914-1955)*, Paris, Armand Colin, édition complétée et révisée, 2010, 720 p. La hiérarchie de votre émission aurait donc décidé de renoncer au plateau au motif de l'impossibilité, dans ces conditions, d'organiser un « débat ».

Je dois avec regret constater que les pressions cléricales sont en Belgique -- bien qu'existe dans ce pays un courant universitaire laïque reconnu, reconnaissance consacrée par l'existence et les activités du Centre interdisciplinaire d'étude des religions et de la laïcité (CIERL) de l'Université libre de Bruxelles (ULB) --, aussi puissantes et efficaces qu'en France où, je vous l'ai dit, elles n'ont cessé de s'exercer depuis 1996, date de la première édition de mon livre susmentionné : vous pourrez en relever quelques exemples dans mon ouvrage *L'histoire contemporaine toujours sous influence*, Paris, Delga-Le temps des cerises, 2012, 266 p., p. 101-126, et l'épisode Desbois de 2016 a démontré que ces pressions se poursuivaient. Il va de soi que je vais aviser de la présente censure cléricale les collègues universitaires belges avec lesquels j'ai travaillé à plusieurs reprises, notamment en participant au colloque organisé par les Universités de Gand et de Bruxelles, à l'*Academia Belgica* de Rome, 15-18 septembre 2010, *Catholicism and Fascism in Europe, 1918-1945*, dont les actes ont été publiés : Hildesheim, Georg Olms Verlag, 2015 ; je vais naturellement les prier de faire connaître au public belge l'interdit qui frappe en ma personne l'historiographie du Vatican indépendante du Vatican.

Car, somme toute, l'Église catholique a obtenu une fois de plus par son désistement, que la censure soit établie sur un travail essentiellement fondé sur le dépouillement de sources historiques originales, c'est-à-dire en l'occurrence d'archives diplomatiques *stricto sensu*. Le « débat » n'a de chance de se tenir que si l'interlocuteur « dissident » est agréé par le catholicisme institutionnel, condition *sine qua non* qui exclut précisément la représentation de toute « dissidence » académique. Si le « sexe était tabou en URSS », comme il est ressorti d'une émission récente -- dont j'ignore si le débat consécutif au film diffusé a mis en présence des interlocuteurs en désaccord, le lien n'étant malheureusement pas accessible hors de Belgique (https://www.rtbf.be/auvio/detail_retour-aux-sources?id=2280555) --, j'ai désormais l'assurance que le débat sur le rôle de l'Église romaine en général et de Pacelli-Pie XII en particulier, pendant et après la Seconde Guerre mondiale, est strictement tabou : il suffit que l'Église romaine décrète, sans trace écrite, « si Mme Lacroix-Riz est présente, nous refusons d'être présents » pour que l'exclusion soit prononcée.

Est-il possible qu'un tel interdit ne pose pas aux journalistes de la RTBF, à tous les niveaux hiérarchiques, des problèmes déontologiques ? : celui de la liberté, 1° de leur choix de traiter un sujet et 2° de la maîtrise des modalités de ce traitement ; celui, 3° du droit au pluralisme, qui les concerne mais qui concerne aussi, au premier chef, les spectateurs du service public de télévision financé par les contribuables belges. Car, je le rappelle, le documentaire <https://www.youtube.com/watch?v=wMZHztvxK50> ne présentait à aucun moment une vision « dissidente » des options de l'Église romaine des années 1930 aux années 1950. Même ce qui y était admis, à savoir le rôle de Mgr Hudal, protégé d'Eugenio Pacelli depuis les années 1930 et depuis lors recteur de Santa Maria dell'Anima, dans le sauvetage-recyclage des criminels de guerre de toutes nationalités, rôle publiquement notoire depuis la fin des années 1940 et qui lui avait valu sa démission forcée de 1952 de l'institution, était rendu sans portée par le fait que les historiens consultés, notamment M. Steinacher, affirmaient qu'on ignorait encore aujourd'hui si Pie XII était informé de la filière de fuite (« Rat Lines »). Or, cette réalité historique est

démontrée depuis plusieurs décennies par les archives originales disponibles et par les travaux, issus de leur dépouillement, portant notamment sur la « filière argentine » organisée par Pie XII en personne et par les dirigeants politiques argentins depuis 1942. Chacun des interviewés du documentaire de Mme Desbois pouvait être « agréé » par la hiérarchie catholique, l'un d'entre eux étant même un enseignant salarié par le Vatican. J'ai été naguère invitée sur la chaîne de télévision catholique KTO à un débat sur le film « Amen » de M. Costa-Gavras , uniquement parce que ce dernier et son scénariste, Jean-Claude Grumberg, s'étant heurtés au refus formel de ma présence sur le plateau, ont notifié à leurs interlocuteurs qu'ils viendraient avec moi ou ne viendraient pas (le compte rendu du débat fourni par le journal catholique *La Croix* [https://www.la-croix.com/Archives/2002-03-04/La-chaîne-KTO-se-penche-sur-le-film-Amen- NP -2002-03-04-152854](https://www.la-croix.com/Archives/2002-03-04/La-chaîne-KTO-se-penche-sur-le-film-Amen-NP-2002-03-04-152854) est explicite sur la conception cléricale du débat, puisque seule la position de l'historien cléricale est mentionnée, mais l'échange avait cependant pu avoir lieu grâce à la détermination des réalisateurs invités).

Vous m'avez dit, le 1^{er} décembre, que le véritable motif de l'annulation du « plateau » qui devait être enregistré le 6 décembre, c'est-à-dire le refus de ma présence par la partie catholique institutionnelle, serait clairement notifié aux spectateurs belges. Je vous saurais gré de me communiquer l'enregistrement de cette annonce, qui attesterait ma bonne foi. L'éditeur de mon ouvrage sur le Vatican, Dunod-Armand Colin, que j'avais informé dès le 22 novembre votre invitation, et qui s'en réjouissait logiquement, figure en copie du présent courriel : je ne voudrais pas qu'il m'impute la suppression de l'émission et de son débat.

Bien cordialement,
Annie Lacroix-Riz

- (1) C'est le cas de tous les historiens francophones interviewés, dont Philippe Chenaux, professeur d'histoire de l'Église moderne et contemporaine à l'université du Latran (https://fr.wikipedia.org/wiki/Philippe_Chenaux), Fabrice Bouthillon, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Brest (https://fr.wikipedia.org/wiki/Fabrice_Bouthillon) et Marie Levant, ancienne doctorante du précédent et maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l'université de Brest (<http://www.theses.fr/2012BRES0056>; <https://www.youtube.com/watch?v=ZMYxRxLhTuU>, etc. : pas de fiche wikipedia)

De : Carine DESPONTIN
Envoyé : dimanche 3 décembre 2017 18:02
À : annie.lacroix.riz

Objet : RTBF

Bonjour Madame Lacroix Riz,

Comme évoqué ce vendredi 1er décembre, je vous confirme l'annulation des billets Thalys pour ce mercredi 6 décembre.

Par choix éditorial, il n'y aura pas de plateau succédant au documentaire "39 45, la face cachée du Vatican".

Il ne s'agit pas de censure à votre rencontre, car à aucun moment votre nom n'a été mentionné ni dans les mails envoyés, ni dans les échanges téléphoniques échangés avec les membres de l'Eglise catholique que nous avons sollicités.

Je suis désolée des désagréments que cela a pu occasionné dans votre emploi du temps.

Bien à vous

Carine Despontin

De : Annie Lacroix-Riz

Envoyé : dimanche 3 décembre 2017 19:32

À : 'Carine DESPONTIN'

Cc : 'Desbois Juliette'

Objet : RE: RTBF

Chère Madame,

Je vous remercie de cette mise au point écrite, mais je dois faire état :

1° de ma double certitude que le nom d'Annie Lacroix-Riz a été prononcé :

- d'une part, parce que la personne liée à l'épiscopat belge consultée hier au téléphone n'ignorait visiblement pas que j'étais l'interlocutrice mentionnée par vos services : elle m'a immédiatement avoué avoir été sondée à propos de cette émission et s'être dérobée, en invoquant divers motifs successifs, a) premier argument original, l'épiscopat, comme toutes les institutions, ne répugnant pas si fréquemment à se rendre sur les plateaux de télévision, parce qu'elle n'était pas « à la disposition des journalistes de la RTBF qui vous convoquent d'un jour pour le lendemain ou presque » et que son emploi du temps ne lui permettait pas d'être présente à la RTBF le mercredi 6 décembre au matin, puis, b) second argument original, utilisé après que je lui eus proposé de suggérer à la RTBF de s'adapter à son emploi du temps si chargé, parce que « ce n'était pas à un curé (*sic*), systématiquement, de défendre le Vatican » et c) troisième argument original pour une personne aussi notoirement bien informée des choses du Vatican et de l'Église catholique belge, « qu'elle n'était pas spécialiste du sujet et que la RTBF n'avait qu'à s'adresser à un historien (*sic*) », seul apte à traiter du sujet;
- d'autre part, lors de nos échanges téléphoniques, vous avez admis que l'information avait largement circulé à ce sujet et, vous ne m'avez à aucun moment démenti quand je vous ai dit, et ce à plusieurs reprises, que l'argument de l'impératif d'un « débat » opposant deux parties également représentées, était en l'occurrence fallacieux, puisque le documentaire <https://www.youtube.com/watch?v=wMZHztvxK50> était strictement unilatéral, et qu'il donnait à l'Église romaine la liberté de choisir ses interlocuteurs en évinçant les autres (moi, en l'occurrence). Certes, il n'y a pas de transcription écrite de ce veto mais ma parole est d'autant plus crédible que votre allusion à un « choix éditorial » tardif et privé de motif (alors que j'avais reçu mes billets dès le jeudi 30 novembre) ne l'est pas.

2° de mon souvenir précis que vous m'avez lors d'un de nos contacts téléphoniques *formellement* déclaré que si votre recherche d'un interlocuteur exprimant le point de vue de l'Église romaine demeurait vaine, d'une part, le débat ne pourrait avoir lieu, et, d'autre part, les

spectateurs de la RTBF seraient avisés que l'une des deux parties, par son désistement, était responsable de cette situation.

3° de mon souvenir aussi précis que, dans l'après-midi du 1er décembre (à l'occasion de votre 2^e appel de ce jour-là), vous m'avez confirmé que la direction suprême de l'émission (sans autre précision) avait décidé de supprimer le « plateau » mais n'avez plus rien dit (j'ai d'ailleurs omis de vous interroger sur ce point) de l'information des spectateurs sur les motifs de renonciation au plateau. J'observe que votre présente réponse écrite ne fournit pas cette précision que j'ai par écrit sollicitée de vous.

Je retiens de votre présent courriel, dont je vous remercie, la seule notification écrite de « l'annulation des billets Thalys ». Il va de soi que la question posée n'est pas celle des « désagréments que cela a pu occasionn[er] dans [mon] emploi du temps », mais des très vifs « désagréments [...] occasionn[és] » par la censure qui m'a été appliquée par la RTBF après que l'Église romaine de Belgique a été mise en mesure d'évincer une interlocutrice qui lui déplaisait en vue de discuter d'un documentaire qui avait donné lieu à une précédente censure de la même interlocutrice.

Les lecteurs de notre correspondance, dont un certain nombre connaissent précisément le mode de fonctionnement des moyens d'information et dont les autres, au minimum, le soupçonnent, n'éprouveront à mon avis pas le moindre doute sur les motivations du « choix éditorial » de ne pas organiser « de plateau succédant au documentaire "39 45, la face cachée du Vatican" », sachant que les responsables de votre émission m'avaient choisie comme interlocutrice et que les billets de mon voyage m'avaient été envoyés.

Foncièrement indulgente pour tous les dominés, et ils sont infiniment plus nombreux que les dominants, je vous plains sincèrement d'avoir dû me répondre en ces termes, aussi humiliants pour vous que ceux dont Juliette Desbois a usé envers moi en octobre 2016.

Bien cordialement,
Annie Lacroix-Riz

Depuis le 3 décembre, j'ai transmis les échanges ci-dessous à de nombreux correspondants,
dont mes éditeurs ;
de nombreux journalistes français (dont aucun n'a accusé réception, sauf Olivier Berruyer, responsable du site Les crises) ;
des amis français et belges, journalistes, tels Jean-Marie Chauvier, Vladimir Caller et Michel Collon, qui a proposé le 4 décembre -- car, a-t-il écrit, « On va pas se laisser faire. "Non, peut-être ! » (Comme on dit à Bruxelles) » -- de m'accueillir en Belgique début 2018 pour y exposer, avec des historiens belges, sur le documentaire de Juliette Desbois les arguments que la RTBF m'a interdit de présenter sur le plateau de « Retour aux sources » ;
des universitaires, dont Anne Morelli (les universitaires français contactés demeurent muets, Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire inclus, à l'exception de quatre d'entre eux, dont Jacques Sapir, récemment victime d'une énorme censure, et désormais accueilli sur le site Les crises et Claude Mazauric, qui a souvent publiquement pris la plume contre la censure qui m'était appliquée) ;

des militants politiques et associatifs, dont ceux du PRCF et de la Libre Pensée, respectivement Georges Gastaud et Christin Eyschen, ainsi qu'Édouard Mangin, représentant de l'association des Amis d'Henri Guillemin ;

la librairie Tropiques de Dominique Mazuet, qui promeut sur place le débat et le diffuse en vidéo.

Tous ceux qui ont réagi ont proposé leur soutien actif contre la censure, par tous les modes de diffusion possibles.

Je transmets ci-dessous :

-- un échange avec Jean-Marie Chauvier, évoquant les conditions habituelles de la censure et le rôle délétère, proprement macarthyste, que joue, parmi les divers Decodex, l'encyclopédie prétendument « interactive » Wikipedia, auxiliaire empressée de divers censeurs académiques et médiatiques par sa dépréciation systématique des intellectuels progressistes (10^e document électronique).

-- un échange avec Anne Morelli qui apporte sur le comportement de la RTBF des précisions, conformes, on le notera, à mon descriptif des échanges téléphoniques avec Carine Despontin, présenté ci-dessus (11^e document électronique).

10e document électronique, échange Chauvier-Lacroix-Riz, 2017

J'ai supprimé de ma réponse les pièces d'information présentées ci-dessus

De : Annick Louviaux

Envoyé : dimanche 3 décembre 2017 02:02

À : destinataires habituels

Objet : Re: ANNULATION DES BILLETS THALYS POUR MON SEJOUR A BRUXELLES LE 06/12 PROCHAIN ! POUR CAUSE DE CENSURE

Merci Annie Lacroix-Riz.

C'est désolant, d'autant que vous m'aviez dit que vous aviez reçu les billets de Bruxelles.

C'est clair qu'il s'agit d'un "coup de crosse" d'en haut, dont la jeune présentatrice Elodie de Selys ne perçoit peut-être pas le sens.

Elle n'y est certainement pour rien. L'Eglise peut-être...Pour une fois, ce n'est pas le lobbie ukrainien !

Ayant quitté la RTBF en 1996, je n'ai plus guère d'influence dans cette institution qui a énormément changé !

Je n'y suis du reste plus jamais invité, depuis mes analyses sur "l'Octobre noir 1993" (Russie) et le coup d'état de Maïdan.

Nous sommes un nombre croissant de ci-devant "experts" qui ne sont plus invités aux micros ou sur les plateaux. Aucune surprise. Ni même déception.

Il faut se faire une raison qu'il n'y a plus d'espoir du côté de ces "grands chaudrons".

Mais je me propose, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, de diffuser ce courrier à un maximum d'amis et connaissances,

y compris à d'anciens collègues de la RTBF. Au moins faut-il faire connaître la CENSURE. Il y a des gens que cela inquiète encore un peu !

Amitiés

Jean-Marie Chauvier

De : Annie Lacroix-Riz

Envoyé : dimanche 3 décembre 2017 15:57

À : 'Annick Louviaux'; 'LIB TROPICQUES'

Cc : destinataires habituels

Objet : RE: ANNULATION DES BILLETS THALYS POUR MON SEJOUR A BRUXELLES LE 06/12 PROCHAIN ! POUR CAUSE DE CENSURE

Cher Jean-Marie Chauvier,

J'ai en effet reçu les billets, envoyés par le service spécialisé de la RTBF, comme l'attestait le courriel que je vous avais transféré, et les ai même « tirés ». Je suis convaincue, d'une part, de la bonne foi initiale et de la non-responsabilité dans la décision finale d'annulation du « plateau » de Carine Despontin qui, au nom d'Élodie de Séllys, m'a contactée entre les 22 novembre et 1er décembre, et, d'autre part, de la pleine responsabilité de l'Église catholique de Belgique, au diktat de laquelle s'est plié(e) le ou la responsable de la RTBF qui a pris la décision d'annuler le « plateau » : la hiérarchie catholique a interdit à tout porte-parole d'accepter un débat avec moi, j'en ai eu la confirmation *formelle* hier par un contact téléphonique direct trouvé via un ami belge, contact, on le comprendra aisément, auquel je ne puis faire de publicité, la démarche ayant été faite sous le sceau du secret.

La tactique contre tout débat a été parfaitement mise au point depuis longtemps : les maîtres de la Doxa ou du Decodex détiennent le choix exclusif de leurs « contradicteurs » ; s'ils récuse un tel ou une telle, refusant alors inmanquablement de participer au débat, celui-ci ne peut avoir lieu et n'a pas lieu. C'est ainsi que mes collègues bien-pensants, en France, si souvent institués « conseillers historiques » des réalisateurs journalistes et premiers « sollicités » en vue de la réalisation des documentaires et de l'animation des (ou de la participation aux) prétendus « débats » consécutifs, m'ont depuis des décennies fait écarter de toute émission ou initiative, sauf exception (deux ou trois fois). Ils déclarent systématiquement aux journalistes qui les consultent et les sollicitent : « si elle vient, on ne vient pas ». Le ou la journaliste qui, comme le réalisateur Costa-Gavras l'a fait en 2002 pour les responsables de KTO, répondrait aux saboteurs des « débats » : « très bien, elle viendra sans vous », n'a pas été découvert. Et, si on le découvrait, on s'apercevrait aussitôt que le ou la responsable suprême de l'émission l'a empêché(e) de faire barrage à l'ostracisme. Mais, le plus souvent, ce qui évite les scrupules et les contentieux, les journalistes sont sur la même longueur d'onde que les « historiens du consensus ».

Ces derniers sont d'ailleurs considérablement secondés auprès des journalistes par l'encyclopédie officiellement « interactive » Wikipedia, auxquels eux-mêmes ou leurs lecteurs et admirateurs ont une liberté d'accès quasi exclusive (de nombreux correspondants m'ont écrit pour m'exposer et déplorer leur incapacité à modifier les textes théoriquement ouverts à compléments ou corrections, leurs ajouts étant ensuite effacés, leurs suppressions rétablies). Cette encyclopédie, qui fait désormais office de vade-mecum, me dresse en « pétroleuse » ou en « rouge brune » et ose afficher mes libres choix politiques, lesquels, outre qu'ils n'ont jamais obéré mon honnêteté intellectuelle ni le sérieux de mes recherches, ne sont rendus publics pour *aucun* autre historien académique, sauf appartenance au camp « progressiste » : ainsi la fiche Wikipedia de ma chère et très courageuse collègue Anne Morelli comporte-t-elle des mentions du même ordre. « Les historiens du consensus » portent une responsabilité écrasante dans la mise en place de ce carcan, parce que leur complaisance et leur dépendance envers les puissants non seulement les rendent incapables de dénoncer les véritables responsables de la censure, les intérêts économiques qui contrôlent la presse, privée et publique, mais aussi parce qu'ils jouent un rôle actif d'auxiliaires dans les modalités de réalisation de la censure. On aura une idée du

dossier en lisant *L'histoire contemporaine toujours sous influence*, dont la dernière édition remonte à 2012 et qu'il va décidément falloir compléter. Le « Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire », institution académique dont l'objectif est défini par la dénomination, ne manquera sans doute pas d'exposer son avis sur la censure qui frappe, notamment dans l'audiovisuel, l'histoire indépendante. Je recommande vivement à ses membres le visionnage de <https://www.youtube.com/watch?v=wMZHztvxK50> et les laisse découvrir qu'il eût été absolument nécessaire, par simple respect de l'honnêteté intellectuelle, de disposer après sa diffusion de la contestation étayée d'une vision historique qu'on croirait antérieure aux premiers grands travaux, essentiels, des années 1960 sur le Vatican pendant la Deuxième Guerre mondiale (je dis bien 1960, voir la bibliographie de mon ouvrage *Le Vatican, l'Europe et le Reich*). Notons en passant que les mots croate ou Croatie ou oustachi(s) y demeurent inconnus.

Sur le présent dossier, je comprends l'émotion de l'Église romaine, qui s'est beaucoup occupée de mon cas depuis la première édition de l'ouvrage sur le Vatican cité ci-dessus (1996): le film de Juliette Desbois étant, sous couvert de révéler « la face cachée du Vatican », une caricature truffée d'erreurs factuelles -- hypothèse que je préfère charitablement à celle de contre-vérités délibérées -- ou de non-dits, peut être démonté plan par plan, interview par interview. Je vais naturellement procéder à ce démontage critique, pour tous les sites qui accepteront d'accueillir cet exposé, avec plus de précision documentaire que cela n'aurait été possible sur un « plateau » de télévision.

C'est, en l'occurrence, une double peine que j'ai subie : j'ai été censurée dans le cadre du « documentaire », comme en font foi mes échanges, ci-joints, avec Mme Desbois, puis à nouveau dans le cadre du « débat » sur le « documentaire ». C'est la première fois que je suis en mesure de percevoir une double censure successive sur le même sujet. Juliette Desbois m'a sollicitée depuis le 8 juin 2016, puis m'a fait faux bond le 4 août (expliqué par l'accident d'un enfant), m'a alors annoncé un report d'interview pour septembre, puis a cessé tout contact. Fin octobre 2016, quand, surprise de ce long silence, je l'ai courtoisement relancée (nul ne pourra parler de harcèlement), elle a choisi d'invoquer un excès de « rushs d'interviews déjà réalisées » (celles d'historiens exclusivement dépendants de l'Église romaine) l'empêchant de « faire les nouvelles interviews qu'elle avait prévues en septembre ». Mais, n'ayant « pas eu la présence d'esprit de [m']en informer [, elle...] compren[ait] bien sûr [mon] étonnement et [ma] colère après l'aide que [je lui avais] apportée. » Je ne doute pas que cette réalisatrice, qui donne l'apparence de s'être pliée à une censure formelle de sa hiérarchie sans trouver le courage de l'avouer à l'historienne sollicitée puis « jetée », comprendra ma décision de publier nos échanges, sidérants, en vue d'éviter de passer pour affabulatrice. Et je suis convaincue que Carine Despontin, qui a eu le courage, après m'avoir fait envoyer les billets par le service spécialisé de la RTBF, de m'exposer, à peu près clairement (je l'en remercie), que le veto de la hiérarchie catholique belge avait provoqué celui de sa direction, comprendra, elle aussi, que ma bien faible défense contre cette censure, fort humiliante une fois de plus (*a fortiori* puisque je n'étais pas demanderesse), passe par la modeste publicité électronique, encore accessible (pour les nouveaux destinataires du présent courriel, la lettre que je lui ai adressée hier 2 décembre figure ci-dessous, avec le courriel du service des transports de la RTBF).

Il faut l'admettre, la « dissidence », c'est-à-dire tout avis, fût-il documenté, qui diverge de la Doxa fixée par les directeurs de conscience de chaque secteur de la connaissance ou des prescriptions et condamnations impératives du Decodex journalistique, est strictement interdite de grandes antennes, y compris sur le service public financé par la totalité des contribuables, parmi lesquels figurent assurément de nombreux « dissidents ». Il faudrait s'en émouvoir davantage, et je ne le dis pas simplement parce que j'en suis, une fois de plus, victime. La liberté

complète de la censure des puissants, qui n'apprécient que certains « dissidents » et vouent les autres aux gémonies, devient intolérable.

Bien cordialement,
Annie Lacroix-Riz

11^e document électronique, échange Morelli-Lacroix-Riz, lundi 4 décembre 2017

-----Message d'origine-----

De : Anne Morelli

Envoyé : lundi 4 décembre 2017 10:03

Chers Tous,

N'ayant pas été "connectée" ce week-end, je débarque dans cette affaire.

Je me suis donc précipitée sur le téléphone pour avoir la version de la RTBF.

J'ai appelé Carine Despontin, que je connais pour avoir participé à d'autres émissions "Retour aux sources".

Elle m'a assuré que Tommy Scholtès (porte-parole de l'Eglise) n'avait pas réussi à trouver un interlocuteur pour "défendre" l'Eglise face à Annie et ne pouvait que lui conseiller d'autres historiens.

Comme la RTBF voulait un "débat", le plateau est annulé et le documentaire sera présenté sans débat.

Je lui ai rappelé que pour l'émission sur les Brigades rouges j'avais été seule à commenter le documentaire, donc dans la même situation qu'Annie....

Carine Despontin a insisté sur le fait que l'Eglise n'était pas intervenue pour faire annuler le débat.

Cordialement à tous
Amitiés spécialement à Annie.

De : Annie Lacroix-Riz

Envoyé : lundi 4 décembre 2017 12:57

À : 'Anne Morelli'

Cc : destinataires habituels **Objet :** RE: ANNULATION DES BILLETS THALYS POUR MON SEJOUR A BRUXELLES LE 06/12 PROCHAIN ! POUR CAUSE DE CENSURE

Chère Anne,

Merci beaucoup de ces précisions éclairantes pour tous, car l'explication lapidaire que vous a fournie Carine Despontin confirme en tous points la mienne, au mot près.

1° Mon contact épiscopal du samedi 2 décembre a bien précisé : "ils n'ont qu'à trouver un historien (*sic*)". L'Eglise romaine dispose dans son veto contre un "débat" avec moi (« face à Annie », a-t-il été admis) d'une défense formellement impeccable : « ce n'est pas à un curé

(sic), systématiquement, de défendre le Vatican ». C'est une position scientifiquement irréfutable mais absolument inédite : saluons les mânes du RP Pierre Blet, élément majeur du quatuor des rédacteurs jésuites des *Actes et Documents du Saint-Siège* des années 1960 puis, alors qu'il était le seul survivant de cette équipe d'avocats de la Curie et général et de Pacelli-Pie XII en particulier, auteur de *Pie XII et la Seconde Guerre mondiale d'après les archives du Vatican*, Perrin, Paris, 1997, réplique virulente à la publication depuis 1995 de travaux critiques accusés de soutenir une thèse « soviétique » anti-Pie XII.

On trouvera des détails de ce dossier dans ma recension de l'ouvrage de John Cornwell, *Hitler's Pope*, devenu en traduction française « Le pape et Hitler », *La pensée*, n° 322, avril-juin 2000, p. 137-152 <http://www.historiographie.info/paphitpens.pdf> . Pour le coup c'était alors bien « un curé (sic) », curieuse expression de mon interlocuteur, haut clerc, de samedi dernier. Je me réjouis vivement que les représentants belges de l'Église romaine déclarent désormais que cette dernière n'a aucune compétence scientifique sur sa propre histoire en général et sur l'encombrant Pacelli-Pie XII en particulier. Soutenir dans ces conditions « que l'Église n'[est] pas intervenue pour faire annuler le débat » m'apparaît comme un cas d'école de jésuitisme.

2° Reste la suite de ce refus, plus préoccupante encore, et qui met directement et doublement en cause la responsabilité de la RTBF :

a) votre conversation avec Carine Despontin établit désormais que le service public de télévision belge, que le haut clergé belge avait enjoint de rechercher un ou une discutant(e) académique notoire pour ses positions de « défense » du Vatican, n'a pas même envisagé de contacter "d'autres historiens", officiellement non clercs. Cette recherche d'historiens, à laquelle Carine Despontin, au cours de ses appels téléphoniques, n'a *jamais* fait allusion, n'ayant pas eu lieu, la RTBF est dans l'incapacité de dire si l'intéressé(e) sollicité(e) aurait répondu, comme c'est le cas lorsque des journalistes, en France, contactent en vue de l'organisation d'un « débat » avec moi sur divers sujets des universitaires français spécialistes d'histoire contemporaine: "si elle vient, on ne vient pas."

b) il s'agit donc d'un veto politique de la RTBF, aggravé par le fait que « pour l'émission sur les Brigades rouges [vous aviez] été seule à commenter le documentaire ». Or, à plusieurs reprises, j'ai fait observer à Carine Despontin que, devant la dérobade des interlocuteurs potentiels, il n'y aurait eu que justice à me recevoir seule sur le plateau, le documentaire n'ayant fait intervenir que des historiens notoires pour leurs positions de « défense » du Vatican, présents dans tous les colloques et manifestations historiques tenus sous l'égide ou avec le soutien des hautes institutions romaines. Carine Despontin a régulièrement objecté que ses responsables voulaient un plateau, précisément rendu doublement impossible par le désistement des représentants officiels de l'Église catholique et par le refus de la RTBF de contacter des « historiens » partageant les vues de cette dernière, et ignoré aussi régulièrement l'argument sur le strict unilatéralisme du documentaire qui avait été assuré par le veto contre mon interview programmée le 4 août 2016 par la réalisatrice Mme Desbois.

J'ignore toujours si, comme me l'a annoncé Carine Despontin au cours d'une conversation téléphonique, les spectateurs de la RTBF seront informés [d'une partie] des véritables motifs de l'absence de plateau, le refus des interlocuteurs du clergé assignés à la « défense » du Vatican d'y figurer à mes côtés.

Nous sommes donc entièrement d'accord de fait, Carine Despontin et moi-même, sur un certain nombre des modalités de cette nouvelle censure. Le mystère demeure cependant entier sur les motifs des décisions des responsables de la RTBF qui ont fait renoncer les

responsables de "Retour aux sources" au projet que l'assistante d'Élodie de Séllys m'avait soumis le 22 novembre en ces termes, particulièrement clairs :

[suit le contenu du 1^{er} document électronique reproduit ci-dessus]

À la présente date, Mme Desbois, mise en copie électronique de tous mes courriels, n'a répondu à aucun.

* * * * *

ANNEXE, TRAVAUX SUR LE VATICAN

Qui éclairent les motifs de l'ostracisme clérical.

OUVRAGES :

Le Vatican, l'Europe et le Reich de la Première Guerre mondiale à la Guerre froide (1914-1955), Paris, Armand Colin, 2^e édition, 2010.

L'histoire contemporaine toujours sous influence, Paris, Delga-Le temps des cerises, 2012, notamment p. 101-126.

Les élites françaises, 1940-1944. De la collaboration avec l'Allemagne à l'alliance américaine, Paris, Dunod-Armand Colin, 2016.

ARTICLES, COMMUNICATIONS, CRITIQUES, PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE DE RÉDACTION OU PARUTION :

1. « Le rôle du Vatican dans la colonisation de l'Afrique (1920-1938): de la romanisation des Missions à la conquête de l'Éthiopie », *revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1994, n° 41-1, p. 29-81 (texte word comportant des corrections, non utilisable).

2. « Le Vatican et les buts de guerre germaniques de 1914 à 1918 : le rêve d'une Europe allemande », *revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 42-44, octobre-décembre 1995, p. 517-555.

3. « Le Vatican, de l'antisémitisme des années trente au sauvetage-recyclage des bourreaux », *Goliath*, n° 47, mai 1996, p. 72-89

<http://www.historiographie.info/122009goliath.pdf>

4. « L'arme de la presse contre un ennemi de guerre et son abandon: le Quai d'Orsay face au Vatican de la Première Guerre mondiale à la Seconde », colloque du Centre d'histoire culturelle de l'Europe de l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines), Pascal Ory, éd., *La censure en France à l'ère démocratique (1848-...)*, Complexe, 1997, p. 277-291;

5. « Le Vatican, la France et l'Allemagne après les deux guerres mondiales », communication au colloque du Comité franco-allemand de recherches sur l'histoire de la France et de l'Allemagne aux XIX^e et XX^e siècles, *Les tiers dans les relations franco-allemandes*, Paray-le-Monial, 6-8 octobre 1994, Oldenburg Verlag, 1996, p. 183-193 (communication si rétrécie - réduite à 6 notes de référence au lieu de 92 - que j'ai dû la transformer en article, du même titre, *cahiers d'histoire de l'institut de recherches marxistes (chirm)*, n°63, 1996, p. 33-58)

6. « Les rapports entre le Vatican et la Pologne, 1918-1958: la thèse de l'alliance catholique et des "persécutions bolchevique" revisitée », deux articles dont seule la dernière partie (1949-1958) du second a été publiée, sous le titre « Le sens "polonais" du pontificat de

Karol Wojtyła », *Golias*, n° 50, septembre-octobre 1996, p. 61-75 : 1° « Le Vatican et la Pologne depuis la reconstitution de l'État polonais: haine nationale et faux ciment antibolchevique, 1918-1939 »; 2° « De la guerre à la Guerre Froide, 1939-années cinquante ».

7. « De la “repentance” à ce qui fut », présentation critique de huit textes relatifs à l'Église de France, de juin 1940 à juillet 1944, *Golias*, n° 56, septembre-octobre 1997, p. 6-9.

8. « Stepinac, symbole de la politique à l'Est du Vatican », *Golias*, n° 63, novembre-décembre 1998, p. 52-59.

9. « Forcing anti-français et idylle germano-vaticane des années 1890 à 1914: le miroir colonial des missions », Louis Claeys, Claudine Pailhès, Rémy Pech, dir., *Delcassé et l'Europe à la veille de la Grande Guerre*, communication au colloque des 22-25 octobre 1998, Foix, AD de l'Ariège, 2001, p. 347-374, <http://www.historiographie.info/forcing9014.pdf>

10. « Le Vatican et la Pologne de 1945 à 1958 : Église persécutée ou vieil instrument contre les frontières? », communication au colloque *La Pologne et l'Europe occidentale du Moyen-Age à nos jours*, 28-29 octobre 1999, dir. Marie-Louise Pelus-Kaplan et Daniel Tollet, Instytut Historii UAM, Poznan-Paris, 2004, p. 141-171. <http://www.historiographie.info/vatpol.pdf>

11. « Le Vatican et les juifs de l'entre-deux-guerres au sauvetage-recyclage des criminels de guerre », Marie-Danielle Demélas, éd., *Militantisme et histoire, Mélanges en l'honneur de Rolande Treppe*, Presses Universitaires du Mirail, Paris, 2000, p. 293-320.

12. « Le Vatican et la question “yougoslave” depuis la fin du XIXème siècle : haine contre la Serbie et recours au bras séculier », *Les cahiers de l'Orient*, n° 59, 3^e trimestre 2000, p. 79-101.

13. « Le Vatican et le fascisme : l'exemple allemand », colloque de l'IRELP (Institut de recherches et d'études sur l'histoire de la Libre Pensée), 27-28 mars 2001, *Actes*, Paris, IRELP, 2002, p. 184-208.

14. « L'église autrichienne, la Duplice et le Vatican dans les Balkans avant 1914 : l'obsession anti-serbe », n° 58 spécial de la revue *Austriaca*, « L'Église catholique en Autriche », n° 58, juin 2004, p. 63-82.

15. « L'Église de France et la reconstitution de la droite après la Libération, 1944-1946 », colloque sur « la reconstitution de la droite de 1944 à 1948 », Rennes, 22-24 mai 2003, Gilles Richard et Jacqueline Sainclivier, dir., *La recomposition des droites en France à la Libération 1944-1948*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 111-124.

16. « Le Vatican et la France entre les deux guerres : entre “catholicisme social” et plans fascistes », publié en deux parties : I. « “Catholicisme social” et modèle fasciste italien dans les années vingt », *L'idée libre, revue de la Libre Pensée*, n° 273, juin 2006, p. 28-33; II. « “Catholicisme social” et modèle hitlérien dans les années trente », *La Raison, mensuel de la Libre Pensée*, n° 515, novembre 2006, p. 17-21

17. « Les carences de l'histoire cléricale de l'Église romaine : l'exemple de la Deuxième Guerre mondiale », recension de l'ouvrage en deux volumes *Religion under Siege (1939-1950)*, Lieve Gevers et Jan Bank, dir., Louvain, Peeters, 2007, pour la *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 87, n° 2, 2009, p. 440-447.

18. « Les manœuvres des cagots », *Regards Sociologiques*, n° 36, « Production, diffusion et réception des sciences sociales », novembre 2008, p. 109-119, <http://www.historiographie.info/71109sorbo.pdf>

19. « La découverte tardive de l'Amérique et ses lacunes: autour de l'ouvrage de Carl Bernstein et Marco Politi, *Sa Sainteté. Jean-Paul II et l'histoire cachée de notre époque* », 1997, <http://www.historiographie.info/jp2bernstein.pdf>, 2009 (voir avant-propos),

20. « Vichy et l'Église catholique », 1848-2008, in Schiappa Jean-Marc, éd., *Actes du colloque 1848-2008 de l'Institut de recherches et d'études sur l'histoire de la Libre Pensée (IRELP)*, 22-24 mars 2008, *Actes*, Paris, IRELP, 2010, p. 160-169

21. « Les visées du Vatican. Histoire des permanences géopolitiques du Saint-Siège », *Diplomatie*, « Les grands dossiers », n° 4, août-septembre 2011, p. 10-17.

22. « Le Vatican et le fascisme français 1938-1945 », communication au colloque organisé par les Universités de Gand et de Bruxelles, à l'*Academia Belgica* de Rome, 15-18 septembre 2010, *Catholicism and Fascism in Europe, 1918-1945*, Hildesheim, Georg Olms Verlag, 2015, p. 163-177

Parmi les recensions d'ouvrages :

« Les nazis en fuite. Croix-Rouge, Vatican, CIA, Steinacher Gerald » [un des intervenants du documentaire <https://www.youtube.com/watch?v=wMZHztvxK50>, dont l'ouvrage qui qualifie systématiquement les criminels de guerre exfiltrés de « réfugiés catholiques » et doute de l'information de Pie XII sur le sujet]], *Le Monde diplomatique*, juillet 2016, p. 25, http://www.monde-diplomatique.fr/2016/07/LACROIX_RIZ/55929

« L'affaire Touvier. Les révélations des archives, Bénédicte Vergez-Chaignon » [historienne majeure de la réhabilitation de Vichy et de la dépréciation de la Résistance française], août 2017, p. 26, http://www.monde-diplomatique.fr/2017/08/LACROIX_RIZ/57792